

La conscience à l'épreuve

JOURNAL D'INFORMATION GRATUIT - N°2 Novembre 2006

Un rapport accuse le régime chinois de génocide « Nous croyons qu'il y a eu et qu'il continue à y avoir des prélèvements d'organes à grande échelle sur des membres de Falun Gong, contre leur gré. »

Des enquêteurs canadiens indépendants disent être convaincus que les organes des pratiquants de la méthode traditionnelle Falun Gong en Chine sont bien, comme cela a été affirmé par plusieurs témoins au mois de mars cette année, prélevés et vendus.

« Nous sommes arrivés à la regrettable conclusion que ces allégations sont vraies. Nous croyons qu'il y a eu et qu'il continue à y avoir des prélèvements d'organes à grande échelle sur des membres de Falun Gong, contre leur gré », conclut le rapport de David Kilgour (ancien secrétaire d'état canadien pour la région Asie-Pacifique) et David Matas (avocat international spécialisé dans les droits de l'homme).

Le document de 46 pages, accompagné de 14 annexes, sanctionne 2 mois d'enquête sur les accusations portées en mars de cette année contre le gouvernement chinois. D'après celles-ci, en Chine des prisonniers de conscience – en particulier les pratiquants du Falun Gong – sont assassinés pour leurs organes vitaux – cœur, reins, foie, cornée – qui sont ensuite vendus.

Certains des clients de ce supermarché du vivant sont des occidentaux qui « normalement doivent attendre



Les Canadiens David Kilgour, ancien Secrétaire d'État et David Matas, avocat des droits de l'homme lors de la conférence de presse le 6 juillet 2006.

des années pour des dons volontaires de ces organes dans leur pays d'origine », dit le rapport, qui rappelle que « le prélèvement d'organes sur des personnes non-consentantes, que ce soit systématique ou seulement aléatoire, est un crime contre l'humanité ».

Les auteurs font 17 recommandations, parmi lesquelles la fin immédiate de ces pratiques en Chine, l'ouverture d'enquêtes criminelles, la révocation des passeports de citoyens occidentaux voyageant en Chine

pour obtenir un organe sain, l'arrêt de la formation à la transplantation des médecins chinois.

MM. Kilgour et Matas s'adressaient à un parterre de journalistes venus entendre leurs conclusions au Parliament Hill. « Quand vous aurez lu ce rapport, vous comprendrez de quoi il s'agit », a déclaré M. Kilgour.

David Matas explique que l'enquête a été initiée à la suite des demandes d'une association de défense des

droits de l'homme basée à Washington DC, le CIPFG (*Coalition to Investigate the Persecution of Falun Gong in China*), cette enquête a été menée de façon indépendante afin de garantir l'objectivité des conclusions.

MM. Kilgour et Matas ont cherché à évaluer 18 éléments pouvant soit étayer, soit affaiblir l'accusation de prélèvement d'organes ; ils ont déclaré avoir découvert des éléments à charge « à chaque fois vérifiables, et dans presque tous les cas indiscutables ». Tous ces éléments rassemblés dessinent d'après les enquêteurs « une image globale terrible ».

L'un des éléments qu'ils ont considéré comme étant le terreau et l'enfer de cette horreur est le climat de corruption généralisée, de mépris des droits humains et la campagne nationale « d'éradication » du Falun Gong – campagne gouvernementale qui inclut répression, incitation à la haine, et arrestations massives.

Le rapport prend comme point de départ le nombre de pratiquants de Falun Gong portés disparus et l' inexplicabilité des tests sanguins systématiquement réalisés sur les prisonniers. Certains cas documentés parlent de corps retournés à leur famille avec des organes en moins. Les enquêteurs ont de plus rencontré des victimes de

la persécution vivant au Canada et en France.

L'extraordinaire rapidité de l'obtention d'organes immunologiquement compatibles en Chine – 1 à 2 semaines pour un rein contre 4 à 7 ans en Europe et en Amérique du Nord – et le nombre annuel de transplantations effectuées, comparé au chiffre officiel des donneurs sont autant de facteurs de suspicion. Kilgour et Matas présentent de plus des documents accusant d'eux-mêmes : les pages Internet des centres de transplantation en Chine, informant de la disponibilité immédiate de grandes quantités d'organes venant de donneurs vivants.

David Kilgour a mentionné durant la conférence de presse que l'un des éléments les plus accusateurs était la rencontre qu'il avait eue avec l'ex-femme d'un chirurgien chinois. Son mari avait reconnu avoir prélevé les cornées d'environ 2.000 pratiquants de Falun Gong emprisonnés. « *Personne ne donne ses cornées sans donner également sa vie* », pointe M. Kilgour. D'autres chirurgiens étaient responsables du prélèvement d'autres organes, après quoi les corps étaient incinérés.

Suite page 2



Amnesty International condamne et enquête

Amnesty International a appelé les autorités chinoise à stopper la campagne de persécution du Falun Gong y compris en relâchant tous ces pratiquants qui ne sont détenus qu'en raison de leurs convictions et de leurs pratiques religieuses et spirituelles.

Amnesty continue d'analyser les sources d'information concernant la récolte d'organes du Falun Gong, y compris le rapport publié par les canadiens David Matas et David Kilgour.

Les investigations se heurtent à la difficulté particulière de collecter des preuves fiables en Chine, y compris les restrictions officielles à l'accès d'organisations internationales des droits de l'homme.

Article page 2

Résolution du Parlement Européen

Le Parlement Européen a adopté une résolution le 8 septembre exprimant son inquiétude à propos d'un éventail de sujets concernant la Chine dont le prélèvement forcé d'organes de pratiquants de Falun Gong emprisonnés

La résolution a été adoptée avant le sommet Union européenne-Chine qui s'est tenu le 9 septembre 2006 à Helsinki, Finlande. Reconnaissant que dans les affaires UE-Chine « les relations commerciales et économiques ont éclipsé la question des réformes démocratiques, du respect des droits de l'homme et de l'autorité de la loi », le Parlement a appelé les États membres de l'UE à établir une « nouvelle stratégie commune sur la Chine ».

Le Parlement a de nouveau déploré « la contradiction entre la liberté constitutionnelle de croyance [de la Chine] » et la réalité d'une oppression actuelle des Tibétains, chrétiens et pratiquants de Falun Gong par l'État.

La résolution « condamne fermement la détention et la torture des pratiquants de Falun Gong et incite le régime communiste chinois à « les relâcher immédiatement ». Le Parlement de l'UE « est préoccupé par des rapports indiquant que des organes de pratiquants de Falun Gong incarcérés ont été prélevés et vendus à des hôpitaux ».

Avant la résolution, les membres du Parlement européen, Edward McMillan-Scott, Simon Coveney, Charles Tannock et, avaient rencon-



Plus de 700 membres du Parlement Européen élus parmi 25 états représentent 457 millions de citoyens.

tré l'ancien secrétaire d'État canadien pour l'Asie et le Pacifique, David Kilgour, qui a enquêté sur des allégations selon lesquelles des médecins chinois prélèvent des organes vitaux des corps de pratiquants de Falun Gong vivants et en bonne santé. Le rapport de David Kilgour et de l'avocat spécialiste des droits de l'homme, David Matas, a été publié en juillet. Ils sont arrivés « à la conclusion regrettable que les allégations sont vraies » et que les saisies d'organes se font « à grande échelle ».

La résolution remarque aussi que le nombre de prisonniers politiques en Chine a augmenté de 25 % en 2004 et 2005. Le Parlement de l'UE « regrette qu'une augmentation du commerce et des relations économiques avec la

Chine n'a amené aucun progrès substantiel dans le domaine de la démocratie, des droits de l'homme et de l'autorité de la loi », déclare la résolution.

Le Parlement a exhorté la Chine à abolir le système de « rééducation », la pratique de la torture, la peine de mort ainsi qu'à rendre publique la liste de tous les prisonniers politiques et les relâcher inconditionnellement.

La résolution mentionne également que le Parlement européen est « préoccupé par la croissance des inégalités et de la distribution inégale des richesses, par le chômage massif et l'urbanisation incontrôlée, par la montée du crime et de la corruption et par les sérieux problèmes environnementaux en Chine ». Elle attire aussi l'attention sur le travail des enfants, « l'épouvantable » discrimination contre les 150 millions de travailleurs migrants et « l'expropriation honteuse des terres agricoles pour les projets de construction ».

D'autres inquiétudes incluent la suppression de la liberté d'expression et les « politiques irresponsables » des compagnies comme Yahoo et Google qui ont aidé les censeurs chinois dans le domaine de l'Internet. ■

Le rapport qui accuse le régime chinois de génocide

Lire le rapport :

<http://investigation.go.saveinter.net/>

Suite de la première page

INTERVIEW DE MÉDECINS CHINOIS

Le rapport contient également les enregistrements de conversations téléphoniques avec les responsables de différents hôpitaux chinois, centres de détention, tribunaux, qui admettent utiliser les organes des pratiquants de Falun Gong. Pour cette partie de l'enquête, Kilgour et Matas citent des acteurs qui se sont fait passer pour des Canadiens ou des Américains cherchant un organe.

La conversation avec un docteur de l'hôpital Minzu dans la ville de Nanning (région autonome du Guangxi), le 22 mai 2006, s'est par exemple déroulée ainsi :

« Pourquoi est-il facile pour eux [la ville de Guangzhou] de les obtenir [les organes des pratiquants de Falun Gong] ? »

« Parce qu'ils sont une institution importante. Ils contactent le système judiciaire au nom de toute l'université. »

« Et alors ils utilisent les organes des pratiquants de Falun Gong ? »

« C'est ça... » « Les organes que vous avez utilisé avant [venant de pratiquants de Falun Gong], venaient-ils des centres de détention ou des prisons ? »

« Des prisons. »

« Et ils venaient de pratiquants de Falun Gong en bonne santé ? »

« C'est cela. Nous choisissons les bons parce que nous voulons garantir la qualité de notre opération. »

Un autre entretien a lieu avec un certain M. Li, au centre de détention de Mishan, dans la province de Heilongjiang :

« Avez-vous des fournisseurs (d'organes) de Falun Gong ? »

« Oui, nous en avons aussi. »

« Et maintenant ? »

« Oui. »



« Pouvons-nous venir choisir ou est-ce vous qui les fournissez ? »

« Nous vous les fournissons. »

« Et le prix ? »

« Nous en discuterons quand vous viendrez. »

COMMENT EST-CE POSSIBLE ?

Matas décrit les révélations du rapport comme une « forme choquante et nouvelle du mal », quasi-impensable comme l'a été dans le passé l'Holocauste.

Il observe cependant que dans le contexte chinois actuel, cela n'est pas aussi surprenant qu'ailleurs dans le monde – les autorités chinoises n'ont-elles pas déjà reconnu prélever les organes des condamnés à mort ?

Le fait que le Falun Gong ait été « extrêmement déshumanisé, vilifié et marginalisé » durant les sept dernières années rend cela plus compréhensible, croit pouvoir dire Matas. Ils sont « persécutés aussi bien en mots et en actes de la pire manière qui soit ».

De tels crimes peuvent également être perpétrés en toute impunité dans un contexte de répression des médias et des défenseurs des droits de l'homme qui peuvent être punis pour avoir « révélé des secrets d'État ». L'appât des gains rapides et importants et l'absence de repères moraux font le reste.

Le rapport, consultable en ligne à l'adresse :

<http://investigation.go.saveinter.net/>, estime qu'entre les années 2000 et 2005, 41.500 transplantations d'organes n'ont pas d'autre explication possible que le prélèvement sur des personnes non consentantes. « Il n'y a pas eu d'augmentation du nombre d'exécutions qui expliquerait l'augmentation du nombre de transplantations. La seule chose qui ait changé depuis le moment où les transplantations ont augmenté, c'est la persécution du Falun Gong », insiste Matas.

Le régime communiste chinois a, le jour même de la conférence de presse, rejeté en bloc les conclusions du rapport et dit avoir, depuis le 1er juillet de cette année, mis en place une loi prohibant la vente et l'achat d'organes humains, et réclament l'obtention du consentement des « donateurs ». Mais Matas rappelle qu'en Chine « les lois sont passées, mais pas appliquées – il suffit de voir la constitution chinoise : elle devrait garantir la démocratie ».

Il suggère à la Chine de cesser la persécution du Falun Gong, de cesser les tortures et les exécutions, de permettre la visite des prisons et de ne plus utiliser les organes de prisonniers pour les transplantations.

« Il n'y a pas eu d'augmentation du nombre d'exécutions qui expliquerait l'augmentation du nombre de transplantations. La seule chose qui ait changé depuis le moment où les transplantations ont augmenté, c'est la persécution du Falun Gong. »

ENQUÊTES FUTURES ?

Matas et Kilgour n'ont pu faire leur enquête directement en Chine, leurs demandes de visa ayant été rejetées. Kilgour dit avec un peu de provocation que si l'autorisation lui était donnée dans le futur, il serait assez heureux de pouvoir examiner les dossiers hospitaliers, les feuilles de consentement, et autres informations.

Matas rappelle que l'une des motivations de l'enquête était, si les accusations s'avéraient vérifiées, de pouvoir « mobiliser la communauté des défenseurs des droits de l'homme ». Le crime, rappelle-t-il, implique une victime qui est maintenant morte et ne peut témoigner, et un bourreau qui ne va pas avouer, et qui fait tout ce qu'il peut pour effacer les traces.

« Que peut-on imaginer de pire qu'un être humain tué pour ses organes et pour que quelqu'un d'autre s'enrichisse ? », demande Kilgour.

« Nous avons besoin de nouvelles techniques d'enquête », renchérit Matas, exprimant son souhait de voir la communauté internationale, y compris les Nations Unies et Amnesty International, se mobiliser.

Les deux auteurs du rapport, qui a reçu une très large couverture médiatique outre-atlantique, demandent à la Chine d'ouvrir les centres de détention à des inspections par les équipes du comité international de la Croix-Rouge. Ils recommandent de plus au gouvernement canadien d'inciter les médecins à prévenir quand des patients cherchent à obtenir un organe sain en Chine. ■

Amnesty International condamne et enquête

Dernière déclaration d'Amnesty International - oct. 2006

La Répression des groupes religieux et spirituels en Chine

• L'observance religieuse en dehors des voies officielles en Chine demeure étroitement circonscrite. En mars 2005, les autorités chinoises ont promulgué un nouveau « Règlement sur les questions religieuses » destiné à renforcer les contrôles officiels sur les activités religieuses.

• Les catholiques et les protestants non enregistrés associés aux églises non officielles ont aussi été harcelés, arbitrairement détenus et emprisonnés.

La Persécution du Falun Gong

• Le mouvement spirituel Falun Gong est interdit. Lorsque le mouvement a été interdit pour la première fois en juillet 1999, la police a rassemblé des milliers de pratiquants de Falun Gong dans un stade à Pékin.

• La répression du mouvement spirituel Falun Gong a été renouvelée en avril 2005. Un fonctionnaire de Pékin a clarifié que depuis que le groupe avait été interdit comme étant une « organisation hérétique », n'importe quelle activité liée au Falun Gong était illégale.

• Amnesty International s'est inquiété de ce que la campagne officielle de dénigrement du Falun Gong dans la presse officielle chinoise a créé un climat de haine contre les pratiquants de Falun Gong en Chine ce qui peut encourager des actes de violence contre eux.

• Un nombre important bien qu'inconnu de pratiquants de Falun Gong sont encore en détention et courent un risque élevé d'être torturés.

• Plus de 250 000 personnes en Chine sont détenues dans des camps connus pour être dans des camps de rééducation par le travail, sur des accusations vaguement définies n'ayant jamais vu un avocat, jamais été au tribunal, et sans aucune forme de surveillance judiciaire. On ne sait pas combien de membres du Falun Gong sont actuellement détenus dans ces camps.

• La torture et les mauvais traitements sont endémiques et largement répandus dans toute une variété d'institutions d'état. Ils sont fréquemment utilisés contre ceux estimés être « subversifs » ou « résistants à la réforme ».

• Les méthodes communes de torture comprennent les coups de pieds, les passages à tabac, les chocs électriques, la suspension par les bras, être entravé dans des postures douloureuses, et la privation de nourriture et de sommeil, des formes de torture spécifiques au sexe, comprenant le viol et l'agression sexuelle, ont également été rapportées.

Le commerce d'organes de prisonniers exécutés

• Les autorités chinoises dissimulent les statistiques nationales sur la peine de mort comme étant un « secret d'état ». D'après les rapports publics disponibles, AI a estimé

qu'au moins 1770 personnes ont été exécutées et 3.900 personnes ont été condamnées à mort en 2005, bien que les chiffres réels sont croit-on beaucoup plus élevés. En mars 2004, un membre du Congrès national du Peuple a annoncé que la Chine exécute environ 10.000 personnes par an.

• Il y a une pratique largement documentée d'acheter et de vendre les organes des prisonniers condamnés à mort en Chine. Le manque de transparence entourant de telles pratiques rend impossible de déterminer si un consentement écrit a été obtenu. Amnesty International reste aussi profondément inquiet que ceux qui font face à des exécutions imminentes ne soient pas en position de fournir un « consentement libre et informé » pour que leurs organes soient prélevés.

• Amnesty International note l'introduction, en Chine, de quelques nouvelles réglementations sur les transplantations d'organes le 1er juillet 2006 interdisant l'achat et la vente d'organes. Toutefois, reste la question de savoir jusqu'où ces règlements seront appliqués, compte tenu en particulier de la valeur commerciale élevée des ventes d'organes en Chine. Amnesty International note aussi que les règlements omettent de prendre en compte la question fondamentale de la source des organes servant aux transplantations.

Rapport sur la récolte présumée d'organes vivants de pratiquants de Falun Gong

• Un rapport publié par les cher-

cheurs indépendants David Matas et David Kilgour le 6 juillet 2006, conclue qu'un grand nombre de pratiquants de Falun Gong sont victimes de « récolte d'organes systématique » alors qu'ils sont encore vivants, à l'échelle de la Chine.

• Amnesty International continue à analyser les sources de l'information concernant la récolte d'organes du Falun Gong, y compris le rapport publié par les canadiens David Matas et David Kilgour.

• Amnesty International est en train de mener sa propre enquête sur la question. Ces investigations se heurtent à la difficulté particulière de collecter des preuves fiables en Chine, y compris les restrictions officielles à l'accès d'organisations internationales des droits de l'homme.

• Amnesty International a noté que la réponse des autorités chinoises au rapport canadien, qui déclare parmi d'autres choses que la Chine s'est constamment « soumise » aux principes directeurs de l'Organisation mondiale de la santé en 1991, interdisant la vente d'organes humains et stipulant que le « consentement » écrit des donateurs doit être obtenu au préalable. Amnesty International considère cette déclaration en contradiction avec les faits compte tenu de la pratique largement documentée d'achat et de vente d'organes de prisonniers condamnés à mort en Chine. ■

Traduit de l'anglais de : <http://www.amnesty.org.nz/web/pages/home.nsf/>



Edward McMillan-Scott, Vice-Président du Parlement européen a voyagé en Chine, à Hong Kong et à Taiwan du 21 au 29 mai 2006 dans le cadre d'une mission à la découverte de faits, en particulier pour enquêter sur la persécution des pratiquants du Falun Gong et les allégations des collectes d'organes par le PCC. « A Pékin, j'ai interviewé un ancien prisonnier chinois, M. Cao Dong, un pratiquant de Falun Gong qui avait vu le cadavre de son meilleur ami avec des trous là où les organes avaient été prélevés. »

M. McMillan-Scott a publiquement déclaré son adhésion à la Coalition pour enquêter sur la persécution du Falun Gong (CIPGFG) lors d'un rassemblement à Hong Kong en soutien aux 13 millions de démissions du Parti communiste chinois (PCC) et ses organisations affiliées le matin du 26 août 2006.

Il a aussi publié une déclaration demandant aux avocats du monde entier de protester auprès des ambassades et Consulats chinois de leur localité concernant l'arrestation récente et la torture du célèbre avocat des droits de l'homme Gao Zhisheng et de demander aux autorités chinoises de libérer immédiatement M. Gao.

suite page 6

Agir contre le trafic d'organes en Chine

« Une formation à l'humain »

Interview de Marie Françoise Lamperti, présidente de l'association Agir pour les Droits de l'Homme (ADH)

Interviewée mardi 12 septembre dans un hôtel parisien du quartier Saint Germain, à l'occasion du passage en France de David Kilgour, auteur d'un rapport sur le sujet, la présidente de l'Association Agir pour les Droits de l'Homme rappelle que dès 1999 Amnesty International (AI) dénonçait le prélèvement d'organes sur les prisonniers condamnés à mort en Chine non consentants.

« Ils sont condamnés deux fois, d'abord par une mort horrible puis le prélèvement de leurs organes. Qui plus est, dans la tradition chinoise ce n'est pas admis. Le corps doit entrer entier dans la mort. Ce qui est grave aussi, c'est que le condamné ne connaît pas la sentence, il y a un arrangement secret entre le tribunal, la police et l'hôpital. »

Quand on lui demande ce qui l'a convaincue, Madame Lamperti répond que ce sont les témoignages, en abondance maintenant, de pratiquants de Falun Gong. C'est en effet plusieurs années après ce rapport d'AI de 1999 que l'on a appris que les membres d'une école de Qi Gong, le Falun Gong, faisaient des enquêtes et que l'ancien secrétaire d'état du Canada et Procureur Me Kilgour avait initié une enquête indépendante. Alors ces témoignages et tout le travail de M. Kilgour et de son ami avocat défenseur des droits de l'homme, Me Matas, sont parvenus aux associations humanitaires et c'est ainsi que l'on a appris en effet que ces personnes étaient non seulement torturées mais servaient aussi de cobaye et de banque d'organes.

Plus concrètement il y a le problème des corps, précise t-elle, car il faut rentrer dans le détail : les tribunaux ne préviennent pas les familles pour que les corps ne soient pas réclamés. Il y a aussi des cas où, comme en témoigne Chen Ying, pratiquante de Falun

Gong maintenant réfugiée politique en France, les corps sont rendus à la famille, vidés de leurs organes

Alors pourquoi les ONG n'en parlent-elles pas ? Selon elle, ce sont des décisions collectives pour se concerter ensemble sur les Jeux Olympiques, ce qui est une raison insuffisante et peu convaincante. En tout cas son association à elle ne se tait pas. Sa réaction face au rapport sur le trafic d'organes en Chine sur des droits des pratiquants de Falun Gong a été double : dénoncer et agir. « Nous soutenons l'action de Me Kilgour et Matas, nous sommes venus immédiatement en soutien de leur action sur le plan international. »



Mme Marie-Françoise Lamperti lors de la conférence de presse à Paris

L'atteinte à la vie d'un individu est une atteinte à l'humanité entière, alors demande une journaliste, pourquoi est-ce que lorsque l'on parle du problème des droits de l'homme en Chine, on mentionne les Tibétains, les Ouïghours, les Chrétiens et en dernier

le Falun Gong, voire on omet de le mentionner. Cela pose le problème de l'information, répond Madame Lamperti. On connaît le problème des Tibétains depuis les années 50, il a été très médiatisé. Le Falun Gong, par contre, est peu connu et très peu médiatisé.

Stratégiquement parlant, certains gouvernements autoritaires comme la Chine craignent qu'un gros pourcentage de personnes s'engagent dans un mouvement contraire à leurs propres idées, ils n'ont alors qu'un seul but, trouver un bouc émissaire. Avec le Falun Gong, ils ont trouvé le bon bouc émissaire au bon moment et ils s'en servent.

Elle ajoute que certaines religions laissent l'être humain dans la dépendance mais si une méthode, telle que le Falun Gong, permet une libération intérieure alors on n'a plus de pouvoir sur ce groupe d'individus et ça, c'est dangereux pour une dictature, insiste-t-elle.

Partageant sa réflexion sur les dictatures, Marie-Françoise Lamperti explique que George Orwell dans son livre « 1984 », mettait très bien en lumière le problème de la désinformation. Comment fait-on pour maintenir son pouvoir sur le peuple ? « Le faire souffrir car l'obéissance ne suffit pas ». Il voulait dire que même si on réduit un peuple à l'obéissance, ça ne suffit pas parce que les gens ont une telle aspiration à la liberté, il faut aussi les faire souffrir, c'est-à-dire les empêcher de vivre par tous les moyens, la torture etc., les empêcher de parler, d'écrire, de penser, en un mot les faire mourir, les tuer. Mais on observe que toutes les grandes dictatures finissent par s'écrouler, c'est une question de temps. La démocratie est un processus, ce n'est jamais acquis, certes, mais il y a des degrés dans la violation entre un pays démocratique et un pays totalitaire.

cratique et un pays totalitaire.

Que peut-on attendre alors des instances internationales, et de la France en particulier ? Madame Lamperti, qui croit en son pays, crie haut et fort que la France est le pays des droits de l'homme et la France peut écouter ce discours. Communiquer ce qui se passe, c'est ce qu'elle fait avec les autres associations. Soutenir la population chinoise qui n'est pas en accord avec le régime, sensibiliser nos élus, aller voir les avocats français pour coopérer avec les avocats chinois. Ces derniers sont soumis à un examen annuel, local, nous apprend-elle, qui n'est même pas national, après lequel on peut leur retirer leur licence. Ils ne peuvent tout simplement pas faire leur travail de défenseur. Voilà l'action de Me. Kilgour, encourage-t-elle, agir ensemble de manière transversale pour que se développe une solidarité transversale.

Quant aux Jeux Olympiques à Pékin, Marie-Françoise Lamperti s'indigne, comment peut-on dispenser des récompenses sur un territoire qui viole les droits de l'homme et se rend coupable de crimes contre l'humanité ?! Mais les Jeux Olympiques sont une grande affaire d'argent. La seule solution, selon elle, c'est de faire œuvre civilisatrice auprès des investisseurs.

Son projet ? Arriver à ce que les fonctionnaires internationaux qui ont un niveau culturel et intellectuel élevé et qui sortent des grandes écoles, reçoivent une formation à l'humain pour qu'ils cessent de répondre « ah oui, les violations, mais vous comprenez le dispositif ... » ■

La Grande Epoque

La distribution géographique des structures soupçonnées d'être impliquées dans la récolte d'organes de pratiquants de Falun Gong vivants



Selon des éléments d'enquête et des rapports, des structures dans au moins 28 provinces, municipalités et régions autonomes, réparties dans toute la Chine sont suspectées d'implication dans la récolte et la vente d'organes de pratiquants de Falun Gong vivants. La situation est spécialement sévère à Liaoning, Jilin, Heilongjiang, Pékin, Tianjin, Shanghai, Chongqing, Fujian, Hunan, Shandong, Hebei, Guangdong, Zhejiang, Yunnan, Sichuan, Henan, Shanxi, Jiangsu, et Xinjiang.

Certains hôpitaux, camps de travail forcés, centres de détention, centres carcéraux, et tribunaux à Shanghai, Tianjin, Heilongjiang, Liaoning, Shandong, Sichuan, et Guangdong ont admis pouvoir fournir ou avoir à disposition des organes de pratiquants de Falun Gong vivants pour les greffes.

Un député français appelle au respect des droits fondamentaux

Député de la Loire atlantique, membre parlementaire auprès du Conseil de l'Europe, membre de la sous commission des droits de l'homme du Conseil de l'Europe, membre de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur les mouvements à caractère sectaire. M. Michel Hunault s'est exprimé sur les efforts que l'Europe devrait faire au niveau des droits de l'homme en Chine. Voici la retranscription de sa déclaration :



« La Tenue du Sommet Europe-Asie doit être l'occasion d'affirmer et de réaffirmer la primauté des droits de l'homme en Asie, notamment en Chine, il s'agit là d'un enjeu considérable pour l'avenir de l'humanité, il ne peut être passé sous silence, le régime chinois doit tendre vers la démocratie et vers le respect des droits de l'homme, ce qui implique le respect de tout individu, le respect des croyances, une organisation des pouvoirs publics démocratique, le droit à un procès équitable, et surtout la liberté de pensée, et la liberté d'agir, cela doit être une occasion de réaffirmer ces valeurs des droits de l'homme ici à Paris, pays de droits de l'homme et condamner certaines atteintes aux libertés les plus essentielles, je pense notamment à la pratique du Falun Gong, où bien encore à certaines atteintes à l'intégrité physique. Je crois que le sommet Europe-Asie est l'occasion de réaffirmer la primauté de l'individu et des droits de l'homme. »

Extrait d'un interview pour la télévision NTDTV
<http://www.NTDV.com>

« Une négation de l'humanité inacceptable »

Interview de Fabrice Layer, collaborateur parlementaire du Député de Loire atlantique Michel Hunault.

Fabrice Layer est un collaborateur parlementaire du député de Loire atlantique Michel Hunault. Il est également docteur en droit et enseignant dans les facultés de droit.

Suite à la publication du rapport indépendant concernant les prélèvements d'organes, il a accepté de répondre aux questions d'un des reporters de La Grande Epoque.

La Grande Epoque : Récemment vous avez eu connaissance du rapport de David Kilgour et David Matas sur le prélèvement des organes sur les pratiquants de Falun Gong en Chine, quelle est votre réaction après avoir lu ce rapport ?

Fabrice Layer : J'ai reçu personnellement M Kilgour la semaine dernière. Auparavant, j'avais déjà pris connaissance d'un certain nombre d'emails et vu des photos qui m'ont profondément choqué. Je crois que lorsqu'on prélève - sans leurs consentements - les organes sur des êtres humains et qu'ensuite on les supprime, on touche à ce qu'il y a de plus sacré, on touche à la personne humaine, on touche à la vie, on touche au fondement de notre existence. En prélevant des organes sur des êtres humains de cette manière autoritaire, arbitraire, au mépris de leur consentement, au mépris de leur vie, et bien, on est en train de transformer l'homme en l'objet. Une seule fois dans l'histoire de l'humanité on

a vu cela, c'est en 1940-1945, dans les camps de concentration nazis, je pense que ce simple constat suffit à exprimer toute l'horreur qu'on peut ressentir. Il y a une négation de l'humanité qui est inacceptable.

LGE : Selon vous après ce rapport quel sera l'impact sur la société française ?

F. L. : Je crois qu'il faut sensibiliser et cette sensibilisation passera par les élus. C'est le rôle des élus de relayer de ce qui se passe dans le monde et notamment le mépris des droits de l'homme, c'est le rôle des associations humanitaires, c'est le rôle des organisations non gouvernementales, et c'est aussi le rôle de tous ceux qui ont une conscience. Je crois que nous avons un rôle à jouer, tout simplement en tant que citoyen, et en tant qu'être humain.

LGE : Personnellement qu'est ce que vous allez faire ?

F. L. : Je m'investis personnellement auprès des élus que je connais. Ça c'est l'aspect politique. Ensuite, il y a l'aspect citoyen et à titre personnel je signerais la pétition. Je crois qu'il est de notre responsabilité citoyenne de créer une chaîne de solidarité et d'encourager les gens que nous connaissons, qui partagent nos valeurs à rejoindre la pétition d'une part et à la diffuser d'autre part. Il n'y

a qu'en créant une chaîne humaine qu'on arrivera à lutter contre l'horreur, à lutter contre l'inadmissible. Les parlementaires ont une faculté qui est celle d'interroger le gouvernement. La question serait : « Nous attirons votre attention sur la situation des droits de l'homme en Chine et notamment sur les pratiques de prélèvements d'organes autoritaires effectués par les autorités chinoise sur 40.000 personnes entre 2000-2005. » Il faut demander au gouvernement ce qu'il compte faire, pour éviter que cela continue, car nous sommes face à l'intolérable, nous sommes face à la négation des êtres humains, et nous ne pouvons l'accepter.

LGE : Et à votre avis, est-ce qu'une autre enquête indépendante serait menée ?

F. L. : Il faut déjà que ça fasse un objet de l'interpellation au niveau de Conseil de l'Europe, et puis que la question soit posée clairement au niveau de Nations Unies. C'est une question de conscience, c'est une question de fidélité à notre conception de l'être humain, nous ne pouvons pas dire que nous sommes à l'origine de la déclaration universelle des droits de l'homme et accepter que le droit le plus essentiel, c'est à dire le droit à la vie, soit nié, soit bafoué, soit piétiné, aujourd'hui au 21e siècle. ■

La Grande Epoque

Un policier chinois témoigne

« Dans ce système dirigé par le Parti communiste, si je tue, je gagne de l'argent »

Dans une interview réalisée par la télévision New Tang Dynasty, M. Zhang Jianhua, ancien policier de la province de Guangzhou, révèle de l'intérieur comment le régime communiste chinois fixe un quota d'exécutions et de prélèvements d'organes.

Ce policier déclare : « Dans ce système dirigé par le Parti communiste, si je tue, je gagne de l'argent; le gouvernement alloue des fonds. Si je ne travaille pas, je ne peux pas gagner ma vie. Si je ne tue pas, comment puis-je gagner ma vie ? »

« Depuis que j'ai quitté la Chine, mon but principal est de dénoncer le trafic d'organes, les meurtres et la persécution du Falun Gong en Chine, avec l'aide des médias.

En 1998 quand je travaillais au poste de police de Longgang entre 1997 et 1998, un réseau de trafiquants de drogues avait été démantelé, le plus gros cas de toute l'Asie. Le responsable principal était Wang Tiansong. Il avait un complice du nom de Chen Longzai que je connaissais personnellement parce qu'il avait collecté des informations pour moi auparavant. Il a été condamné pour contrebande et trafic de drogue, et il a été exécuté en 1997. Son frère voulait le voir une dernière fois avant l'exécution. Son principale inquiétude était justement que Chen Longzai ait ses organes prélevés, parce que c'est considéré comme étant de mauvais augures.

En Chine on ne peut pas faire appel contre le prélèvement d'organes sur des condamnés à mort. Il n'y a aucun

moyen de récupérer le corps après l'exécution.

Des policiers armés étaient désignés pour réaliser le prélèvement d'organes. Permettre à ces policiers de conduire des opérations secrètes ne représentait pas une violation des règles de sécurité puisque les policiers armés faisaient partie de l'armée, qui recèle un système secret. Donc la commission militaire centrale du Parti communiste chinois doit avoir émis un document selon lequel les condamnés ne doivent pas être traités comme des êtres humains.

Le Chinois moyen doit comprendre que de tels criminels ont commis des atrocités et ne peuvent donc plus être considérés comme des êtres humains. Le gouvernement alloue des fonds pour soutenir le prélèvement d'organes. Il achète ou importe des véhicules spécialisés de haute technologie pour réaliser les prélèvements d'organes de manière mobile ...

L'opération s'est faite dans le véhicule. Une fois les criminels exécutés, ils sont transportés dans une camionnette - seuls les policiers des différents services (circulation, criminel

et armés) sont dans le secret de ces opérations ...

Je suis allé sur le lieu des exécutions pour voir comment ça se passait ... Dans ce métier il y a beaucoup de médecins étrangers, beaucoup de docteurs en médecine. Les policiers armés recrutaient beaucoup de médecins avec des licences ou des diplômes de médecine pour réaliser des prélèvements d'organes et des recherches. Ces gens étaient très qualifiés. Mais une fois qu'ils entraient, ils ne voulaient plus rester, beaucoup voulaient s'enfuir à l'étranger. Mais ils ne pou-

vaient pas partir parce qu'ils connaissaient le secret des opérations. Tous se sentaient très coupables et regrettaient d'être ainsi impliqués dans ces recherches sur les prélèvements d'organes.

... Une fois le condamné exécuté, le corps était transporté dans le fourgon et ceux qui portaient des képis de policiers et des blouses de chirurgiens montaient dans le véhicule, et fermaient la porte derrière eux. Chaque fourgon ne pouvait contenir qu'un seul corps à la fois. tous les conducteurs étaient soit des policiers soit des docteurs ...

... Les véhicules de la police armée et de la police chargée de la circulation escortaient le camion durant tout le trajet afin d'empêcher quiconque d'approcher. Tous les véhicules civils devaient s'écarter de la route. Ces opérations semblaient être encore plus protégées qu'un voyage présidentiel ...

Pourquoi est-ce que je parle de cela aujourd'hui ? C'est parce que les prélèvements d'organes en Chine ont atteint des excès inimaginables. Le gouvernement perd le contrôle. Ils se fichent de la vie des gens, de leur mort, y compris de ceux du Falun Gong. Ils ne s'occupent que de l'argent et de la recherche. Tous les organes qui peuvent être utilisés le sont. Personne, si ce n'est des gens de l'extérieur, n'ose dénoncer cela, et seuls les médias étrangers osent critiquer. Les médias en Chine n'osent pas, et ne dénonceront rien même s'ils sont témoins de cela. » ■



Reconstitution de prélèvements d'organes en Chine. La scène est jouée par quatre pratiquants de Falun Gong le 6 mars 2006 lors d'un rassemblement sur la colline du parlement à Ottawa au Canada.

« Nous ne le libérerons pas, devrait-il mourir ici ! »

Xin Minduo, pratiquant de Falun Gong, a été torturé à mort. Il avait 33 ans. Les autorités de la prison ont incinéré son corps à 6h00 au matin du 3 septembre 2006.



Xin Minduo photographé peu avant son arrestation.

« Au centre de détention de la ville de Panjin, j'ai été menotté par terre dans la position de l'aigle déployé et on m'a nourri de force par des tubes insérés dans mon nez. Chaque jour, les détenus poussaient du porridge de riz dans le tube. Quelques jours après, mes bras étaient blessés et je ne pouvais plus les bouger. Les gardiens ont ordonné aux détenus de me tirer brutalement les bras pendant qu'ils étaient sortis des cellules pour les exercices. Ils ont prétendu exercer mes bras pour prévenir des handicaps causés par la corde les attachant, mais me torturaient en fait. La douleur qui s'est propagée soudainement dans tout mon corps ne peut être décrite avec des mots. J'ai crié la première fois mais mes forces ont diminué. Vingt-six jours se sont écoulés ainsi. Une autre fois, j'ai été mis dans une cage et accroché dans les airs pendant sept jours. Tan Xiao, le chef d'équipe,

m'a craché au visage et m'a électrocuté quotidiennement avec une matraque électrique. »

Pour avoir persisté à pratiquer le Falun Gong et suivre les principes « Authenticité, Compassion, Tolérance » et à révéler les faits de la persécution, Xin Minduo, connu pour sa générosité et sa gentillesse a été brutalement persécuté pendant ces sept dernières années. Il est mort les yeux grands ouverts. Sa famille n'a pas pu les refermer, même après avoir essayé plusieurs fois. ■

Traduit du chinois de : <http://minghui.ca/mh/articles/2006/9/17/138010.html>

Les autorités de la prison ont menacé sa famille : « Nous ne le libérerons pas, même s'il meurt. Entamez une procédure d'appel auprès de l'état si vous voulez ! ». M. Xin Minduo, âgé de 33 ans, a été torturé à mort dans la prison de Nanshan, ville de Jinzhou, le soir du 1er septembre 2006. Ce jour là, sa famille avait attendu à la prison jusqu'à 16h 30 et ils étaient retournés chez eux après s'être vus refuser de le voir.

Après sa première arrestation, Xin Minduo avait écrit une lettre ouverte aux familles des employés du domaine pétrolier de Liaohe en 2004 où il était expert technique. En voici un extrait :



Xin Minduo décharné, 3 jours après sa libération d'un 1er séjour en camp de travail. Il ne pouvait pas se lever, à peine tenir debout et devait appuyer sa tête contre un mur.

Les parents de Zuo Zhigang refusent que son corps soit incinéré

Pratiquant de Falun Gong, Zuo Zhigang de la ville de Shijiazhuang a été emmené par la police la veille de son mariage il y a cinq ans et il a été torturé à mort dans la nuit. Son corps était couvert de blessures. Ses parents ont exigé que le corps soit conservé afin qu'ils puissent demander justice. Récemment, le service administratif funéraire a publié une annonce publique en page 6 du numéro du 26 juin 2006 du Yanzhao Metropolitan News demandant avec insistance que la famille incinère le corps sous les six jours.

En ce souvenir de l'état du corps de son fils il y a cinq ans, le père de Zuo Zhigang a dit qu'il avait vu de nombreuses blessures et particulièrement deux blessures évidentes sur les deux côtés du cou, avec du sang autour. Au bas de son dos autour de la taille le long de sa colonne vertébrale il y avait deux trous profonds d'environ 0,6 cm de largeur à environ 3 cm d'écart. Quand il a demandé à la police les causes de la mort de leur fils, la police a répondu « Zuo Zhigang s'est suicidé en se pendant. »

Les parents de Zuo Zhigang disent qu'il est absolument impossible que leur fils se soit suicidé car il allait se marier le lendemain. Quand le père de Zuo Zhigang a confronté la police et a demandé comment son propre fils s'était suicidé, un officier du commissariat du quartier de Qiaoxi a dit que Zuo Zhigang avait déchiré sa chemise en lambeaux et s'était pendu avec à une porte de fer. Le père de Zuo Zhigang a dit « Nous avons vu que sa chemise était intacte et n'avait pas été déchirée du tout ». Il a demandé à l'officier « Est-ce que mon fils a été surveillé après son arrestation ? » Le policier a répondu, « bien sûr il était surveillé. »



Le 30 mai 2001, le pratiquant de Falun Gong Zuo Zhigang de la ville de Shijiazhuang a été torturé à mort la veille de son mariage.

Le père de Zuo Zhigang a indiqué que selon la police, Zuo Zhigang s'était pendu à une porte de fer haute de 1m60, alors que Zuo Zhigang fait 1m72. Il était également surveillé, alors comment aurait-il pu mettre fin à ses jours ?

« Les gens au pouvoir peuvent arrêter et blesser quelqu'un à tout moment, n'importe où. Ils sont tout le temps en train de surveiller notre téléphone. Je n'ai pas peur. Notre fils est mort, et nous sommes âgés. S'ils veulent aussi nous tuer, alors qu'il en soit ainsi. Notre vie est déjà extrêmement difficile » a dit le père de Zuo Zhigang en colère. ■

Ecrit par un correspondant de Minghui.net à Huang Kaili

Traduit du chinois de : <http://www.minghui.org/mh/articles/2006/7/15/133119.html>

« La Vérité est plus puissante qu'une superpuissance »

Discours de Rabbi Reuben Bulka, prononcé le 26 septembre 2006 sur la Colline du Parlement à Ottawa, Canada

« C'est un grand honneur que d'être ici parmi vous, et spécialement en présence d'un authentique héros des droits de l'Homme qui vit au Canada, David Kilgour, et d'être avec lui du côté de questions pour lesquelles j'ai eu le privilège de m'investir pendant toutes ces années.

Je voudrais juste partager avec vous deux points importants basés sur une vie et un héritage de persécution qui m'ont donné une compréhension et une sympathie profondes pour vous dans l'épreuve que vous traversez.

Je voudrais vous ramener dans les années 1930 et 1940, quand dans le monde, les gens refusaient de croire ce qui se déroulait dans l'Allemagne Nazie, en disant que les êtres humains ne sont pas capables de telles horreurs. Nous avons donc appris que les êtres humains sont capables des atrocités les plus extrêmes, qu'il est impossible pour nous en tant qu'êtres humains d'imaginer, de penser que des gens puissent s'abaisser si bas et retirer les organes d'êtres humains qui sont bien vivants juste dans le but de faire du profit.

C'est quelque chose qui défie notre logique, et il y a beaucoup de personnes qui disent que c'est trop inhumain et qu'il est impossible que cela ait eu lieu. Ne vous laissez pas piéger ! Nous avons de trop nombreuses fois, appris à nos risques et périls que dans l'histoire humaine il y a des barbares qui sont capables des pires atrocités. Et c'est ce qui se passe directement sous nos yeux. C'est mon message numéro un.

Le message numéro deux est la question de ce à quoi nous faisons face ? Nous faisons face à ce qui est, et cela est discutable, la superpuissance talonnant les États-Unis, à savoir la Chine. Dans les années 1980, l'homme qui se tient derrière moi, David Kilgour, s'opposait à une autre superpuissance qui était

l'Union Soviétique d'alors. Où est passée l'Union Soviétique aujourd'hui ? Elle n'existe plus.

En ce temps là, nous menions une autre bataille. C'était une bataille contre la persécution religieuse en Union Soviétique. Je dois admettre que la barbarie qui sévit de nos jours est 100 fois pire que celle contre

preuves dont vous aviez besoin. Mais nous savions que ce qui s'y passait car les sources des rapports étaient fiables.

Nous nous sommes battus contre eux et les gens nous disaient que nous étions en train de nous cogner la tête contre un mur de briques, c'était la



laquelle nous nous battons à l'époque. Toutefois, nous ne combattons pas ce que vous appellerez "la délicatesse". Ce que nous combattons alors était la négation des droits de Juifs dans l'Union Soviétique, ce qui incluait aussi les autres groupes religieux qui étaient également persécutés.

Avec cet homme, et je le sais parce que j'ai voyagé avec lui, nous avons traversé tout le Canada, en fait, nous sommes allés dans neuf villes, les grandes métropoles et nous avons dénoncé ce qui se passait alors, quand bien même c'était un pays fermé de la même manière que l'est la Chine actuellement, vous ne pouviez pas y entrer pour trouver directement les-

plus grande super puissance avec les États-Unis, nous avons répondu que si nous ne protestions pas contre ce qui se déroulait actuellement, comment pourrions-nous nous encore nous regarder dans un miroir, comment pourrions-nous oser en parler à nos enfants et dire que nous avons fait ce qu'il fallait pour stopper ce mal ?

Et donc, nous nous sommes battus et nous nous sommes battus. Le Parlement du Canada avait la liste d'adresses la plus importante. La liste des Parlementaires qui soutenaient le combat contre la persécution des Juifs soviétiques étaient si longue qu'il n'y avait plus de place sur le papier.

Chaque membre du Parlement qui était à la Chambre ou au Sénat voulait être sur cette liste. Nous nous sommes rapidement mobilisés efficacement ensemble avec d'autres pays, de sorte que finalement l'Union Soviétique a dû revenir sur ses décisions, ce qui a entraîné son effondrement. Et pourquoi l'Union Soviétique s'est-elle effondrée ? Parce que, nous, en dehors de l'Union Soviétique qui avions vu cette injustice avons dit que nous n'allions pas nous taire.

Donc, aujourd'hui, nous vous disons de ne pas être découragés par le fait que vous vous frottez à une dangereuse superpuissance, parce que vous avez le pouvoir de la vérité avec vous, et ça c'est beaucoup plus puissant.

Voici quelques semaines après que l'éditorial et les gros titres de l'Ottawa Citizen aient parlé de ce qui se passe en Chine, il y a eu un étrange silence venant de l'Ambassade Chinoise jusqu'à ce qu'un membre du personnel de l'ambassade écrive une lettre au Citizen dans laquelle il réfutait tout ce que nous disions ; et disant qu'il n'avait aucune preuve à réfuter car tout le monde sait que la Chine est une société ouverte. Et qu'il n'y avait rien d'autre à dire : La Chine est une société ouverte. Si ce que vous dites est vrai, alors vous corroborez toutes nos accusations. David Kilgour et David Matas n'ont pas eu l'autorisation d'entrer dans une société ouverte. Si elle est si ouverte, comment se fait-il qu'on ne leur ait pas permis de vérifier ces accusations ? La Chine n'est pas une société ouverte. C'est un mensonge, et tout le reste est mensonge.

Pour la tâche qui est à accomplir, comme l'a dit David il y a quelques instants, ne soyez pas découragé, ne soyez pas paresseux.

C'est une affaire qui ne peut être remise à demain. C'est une affaire

qui ne peut pas attendre la fin des Jeux Olympiques. C'est une affaire dans laquelle, à cet instant où nous parlons, des êtres humains sont assassinés. C'est une affaire des Droits de l'Homme, qui probablement maintenant, est l'affaire de la plus haute importance dans le monde entier. Je ne vois pas autre chose qui touche aussi directement le cœur même des droits humains fondamentaux que cette affaire.

Nous devons mobiliser toutes les ressources que nous avons à notre disposition pour nous assurer d'obtenir la signature de chaque Membre du Parlement sur la pétition. Cela suppose du travail, cela suppose un dur labeur, cela suppose des nuits blanches. Car, le seul moyen pour arriver à ce que les choses soient faites est lié à votre détermination. Vous devrez être déterminés. David est avec vous, je suis avec vous, il y a tellement d'autres personnes qui sont avec vous.

Mais, si vous n'êtes pas fermes et déterminés, cela ne marchera pas. Vous savez ce qu'ils disent, « ils m'ennuieront aujourd'hui mais demain ils me laisseront tranquille. » Le message doit être clair, nous ne laisserons personne tranquille jusqu'à ce que cette affaire soit débattue et jusqu'à ce que celle soit résolue. Et avec votre passion, avec votre zèle, avec votre engagement sans équivoque et sans compromission, le boulot sera fait. Ainsi le Falun Gong pourra vivre en paix au lieu d'être mis en pièces. Merci. » ■

Rabbi Dr Reuben P. Bulka a été ordonné rabbin par le Séminaire rabbinique du Rabbin Jacob Joseph à New York. Il a été rabbin à la Congrégation Machzikei Hadas, Ottawa, depuis 1967.

<http://www.clearharmony.net/>

Un Comité pour s'opposer aux prélèvements d'organes sur personnes vivantes pratiqués en Chine continentale

Le 27 octobre, la Vice-Présidente taiwanaise, Mme Annette Lu, a présidé une réunion à propos des prélèvements d'organes et des violations des droits de l'homme qui y sont liées. Elle a dit que les greffes illégales d'organes en Chine violaient sérieusement les droits de l'homme et devaient être condamnées et qu'il fallait trouver un moyen pour empêcher les patients taiwanais de se rendre en Chine pour des greffes et encourager toute la société à s'y impliquer

S'exprimant au nom du Président taiwanais elle a dit qu'ils étaient concernés par l'horreur des prélèvements d'organes sur personnes vivantes et de greffes pour le profit. La question a attiré l'attention non seulement des citoyens taiwanais mais les membres du conseil législatif ont tenu une séance au conseil et le département de la Santé, le Ministère de la Justice, et le Comité des affaires du continent ont aussi débattu la question

Reprenant les données concernant les greffes d'organes en Chine Mme Lu a rappelé que de 1994 à 2005, il y a eu 18.500 greffes d'organes. Le nombre a soudainement atteint les 60.000 de 2000 à 2005. D'où venaient ces organes vivants ? C'est assez suspect. Elle a indiqué qu'il y avait de plus 22 centres de transplantation de foie en Chine en 1999, mais 500 en 2005. Il y a eu 135 opérations de transplantation de foie en 1999, mais 4000 en

2005, 3596 transplantations de rein en 1999 contre 10.000 en 2005. Ces chiffres font douter que le nombre de condamnés à mort ait pu soudain augmenter à ce point.

Mme Lu a suggéré de commencer par condamner ces violations des droits de l'homme puis d'amener les patients et les familles à ne pas recourir à un tel choix. Le Département de la Santé, le Ministère de la justice et le Comité des affaires du continent prennent de leur côté des mesures actives pour découvrir si le personnel ou les organisations médicales sont impliquées et évaluer la possibilité d'amender la loi actuelle ou d'initier une nouvelle législation.

Mme Lu a également mentionné l'importance d'obtenir l'attention des médias et appelé à l'attention sur cette question.

La Vice présidente a recommandé la création d'un comité, provisoirement appelé "Comité chargé des citoyens se rendant en Chine pour des transplantations d'organes" afin de protéger les droits de l'homme au delà des frontières à partir d'aspects des soins actifs et positifs en collaboration avec le gouvernement, la loi, et les professionnels de tous les milieux. ■

Traduit du chinois de <http://www.minghui.org/mh/articles/2006/10/29/141270.html>

Une séance du Congrès parle d'adhérents du Falun Gong assassinés pour leurs organes

David Kilgour et David Matas présentent leur rapport d'enquête

Pas moins de 40.000 pratiquants de Falun Gong n'ayant commis aucun crime ont été secrètement mis à mort dans les hôpitaux chinois et leurs organes vendus "sur demande," ont dit des enquêteurs à un comité du Congrès des États-Unis à Washington DC vendredi dernier. Pire encore, il n'y a pas grand-chose de fait pour faire cesser la tuerie en cours.

« Le temps est essentiel dans cette affaire, » a dit au Subcommittee on Oversight and Investigations l'ancien Secrétaire d'Etat canadien pour l'Asie et le Pacifique David Kilgour. « Nous croyons que des hommes et des femmes innocents continuent à être tués dans toute la Chine pour leurs organes qui servent de produits commerciaux. »

Kilgour et l'avocat international David Matas ont présenté leur rapport d'enquête sur les allégations de récolte d'organes systématique sur des pratiquants de Falun Gong en Chine.

Témoignant à l'audition, le porte-parole du Falun Gong Erping Zhang a expliqué ce qu'est le Falun Gong, ce qu'il n'est pas et pourquoi il a été interdit.

« Nous ne nous intéressons pas au pouvoir politique. Rien ne nous plairait plus que de méditer tranquillement dans les parcs, » a dit Zhang. « Mais lorsque des gens cognent violemment à nos portes et arrêtent et torturent nos parents, nos amis

et nos enfants, lorsqu'ils essaient d'anéantir notre propre existence, nous avons l'obligation de le dénoncer »

Zhang a dit que le PCC a cherché à calomnier le Falun Gong, le décrivant comme déviant. En faisant ainsi, le régime cherchait à se dépendre lui-même comme le sauveur de la Chine, « comme s'il se débarrassait des mauvais éléments de la société. »

Il a pu ainsi déplacer l'axe des projecteurs loin de la torture et des meurtres des adeptes du Falun Gong.

« Cette audition du Congrès a été une première étape très importante aux États-Unis » a dit Zhang après la séance. « Mais des pratiquants de Falun Gong sont en train d'être torturés et assassinés en Chine quotidiennement et leurs organes sont apparemment même achetés par des américains. Les États-Unis et tous les gouvernements devraient demander sans équivoque que tous les centres de détention de la Chine soient immédiatement ouverts à une enquête internationale. »

« Nous avons regretté de trop nombreuses fois de nous être détournés d'un génocide » a-t-il dit. « Dans le futur, nous devons être capables de nous regarder dans le miroir sans regret déchirant. Nous devons tous faire plus. » ■

Communiqué de presse : <http://www.faluninfo.net/>

Faire pression avant les J.O. 2008

Dr Carmen Lawrence membre du Parti travailliste australien a déclaré dans un discours prononcé lors d'un rassemblement pour mettre fin aux prélèvements d'organes sur des pratiquants de Falun Gong vivants devant le Parlement de Canberra le 17 octobre 2006 :

« La persécution des pratiquants de Falun Gong a été absolument vérifiée. En persécutant le groupe du Falun Gong et d'autres groupes, il est indiscutable que le gouvernement du PCC va à l'encontre des valeurs que nous respectons au 21ème siècle. La protection des droits de l'homme en Chine est inexistante et l'accusation la plus sérieuse est que les pratiquants de Falun Gong sont torturés à mort lorsqu'ils sont détenus. Ces faits préoccupants ont été vérifiés par des organisations de droits de l'homme crédibles. C'est encore plus préoccupant en considérant l'accusation de récolte d'organes de pratiquants de Falun Gong. Bien que les autorités du PCC aient nié les crimes commis contre le Falun Gong, il y a des preuves suffisantes pour susciter la profonde inquiétude des gens et le désir d'une enquête plus approfondie et urgente. La communauté internationale devrait faire pression sur le gouvernement du PCC avant les Jeux Olympiques, et assurer qu'il y ait une enquête indépendante sur cette grave allégation avant leur inauguration. » ■

<http://www.clearharmony.net/>

Suite de la page 2

**Edward McMillan-Scott,
Vice-Président du Parlement européen,
écrit à M. Guan Chengyuan,
Ambassadeur chinois en Belgique.**

Bruxelles, 27 Octobre 2006

M. L'Ambassadeur ,

Je vous ai écrit une première fois concernant le cas de M. Cao Dong le 5 juin 2006 et de nouveau le 16 juin 2006. Je suis toujours dans l'attente d'une réponse.

Le 21 mai à Pékin, j'ai rencontré M. Cao Dong, un pratiquant de Falun Gong, qui avait été "administrativement détenu" pour ses croyances religieuses. Il avait acquitté sa peine et n'était coupable d'aucun crime. A la suite de cette rencontre, il a été arrêté.

J'ai récemment appris qu'il est toujours détenu par les autorités de la Sécurité publique chinoises, a été transféré dans la province du Gansu et y est détenu dans le centre de détention du Bureau de la Sécurité publique. Un mandat d'arrêt a été émis contre lui le 29 septembre 2006 pour avoir "produit du matériel de Falun Gong". J'insiste à présent pour que vos supérieurs le relâchent immédiatement : je m'appête à soumettre personnellement cette affaire aux Nations Unies.

Le 4 juin, j'ai assez longuement parlé au téléphone à M. Gao Zhisheng à Pékin. Comme vous le savez, il est un remarquable avocat des droits de l'homme. Votre régime l'a arrêté et accusé de "subversion". A moins qu'il ne soit lui aussi relâché sur le champ, je soumettrais aussi personnellement son cas aux Nations Unies, que je visiterais les 8 et 9 novembre.

Edward McMillan Scott

L'Armée est le système d'administration central dirigeant les prélèvements et le trafic d'organes de pratiquants de Falun Gong vivants

En avril 2006, un témoin au sein du système médical militaire, a révélé les prélèvements d'organes criminels pratiqués sur des pratiquants de Falun Gong vivants. Une partie du témoignage est reprise ci dessous :

« Le système central d'exploitation pour les greffes et les prélèvement d'organes sur des pratiquants de Falun Gong vivants en Chine, appartient à l'armée. La direction et la supervision militaire sont mises en œuvre par le personnel militaire concerné ou par les organisations autorisées par la Commission Militaire. Les informations correspondantes sont classées comme secrets militaires. Le personnel de direction et de supervision militaire a le droit d'arrêter, de détenir, ou d'exécuter n'importe quel médecin, policier, policier paramilitaire, ou personnel de la recherche laissant filtrer des secrets à l'extérieur. Le personnel militaire a l'autorisation de la Commission Militaire du PCC. Beaucoup d'installations militaires sont de véritables camps de concentration. »

« Dans le camp de concentration souterrain de l'hôpital du district de Sujiatun, il y avait en effet, plus de 10,000 personnes détenues début 2005. Les détenus ont été transférés dans d'autres camps de concentration. » « Cela ne prend pas plus d'une journée pour transférer 5 000 personnes dans un train de marchandises spécialisé et fermé. J'ai été témoin d'un train de marchandises

expédié spécialement, transférant plus de 7 000 personnes en un seul voyage de Tianjin vers la région de Jilin. Il roulait de nuit, gardé par l'armée chinoise. Chacun dans le train était menotté à des rampes spécialement aménagées au plafond, comme des poulets de rôtissoire. »

« Comme je l'ai dit auparavant, aux yeux de ces responsables effectuant les opérations chirurgicales, les personnes dont les organes ont été prélevés ne sont plus considérées comme des humains, mais comme des animaux. En le faisant la première ou la seconde fois, certains d'entre eux se sentaient tremblants et nerveux. Mais après des milliers d'opérations, tout change. Ils deviennent indifférents aux actes ignobles d'extraire des organes sur des personnes en vie et d'incinérer des personnes vivantes. »

« En Chine, il y aussi un grand nombre de personnes en vie exportées. En d'autres termes, des Chinois ayant certains critères physiques ont été exportés à l'étranger comme produits via un réseau, et ils sont accompagnés par des formulaires de consentement 'volontaires' fabriqués. Les greffes d'organes sont effectuées à l'étranger, et les corps sources de greffes sont aussi détruits. Dans beaucoup de pays, il y a des agences chinoises chargées des opérations, qui s'occupent des corps après que les prélèvements des organes sur ces personnes vivantes aient été effectuées. Beaucoup d'ambassades et de consulats chinois sont ainsi impliqués. Je sais

que plus de 940 personnes ont été exportées en 2005. »

« Selon le régime, tous les donateurs d'organes sont volontaires, et proviennent de canaux officiels. Les pratiquants de Falun Gong et autres prisonniers sont détenus sous leur nom véritable, mais s'agissant des greffes d'organes, de faux noms sont utilisés. En d'autres termes, une fausse identité est créée pour chaque personne. Cependant, toutes les informations des détenus sont complètes, et un formulaire de donation d'organes volontaire est signé (avec une fausse signature). J'ai vu plus de 60,000 de ces documents avec des signatures falsifiées. Tous disaient que les individus volontaires étaient d'accord pour une certaine greffe (y compris le cœur) et prenaient la responsabilité de toutes les conséquences. Beaucoup de signatures sont écrites de la main de la même personne. Ces documents sont gardés pendant 18 mois et doivent être détruits à l'issue de cette période. Les documents sont conservés au niveau provincial des régions militaires. Revenir sur ces documents nécessiterait la permission du commissaire spécial du comité central du PCC. »

Extrait d'une série d'articles compilant des éléments d'enquête initialement parus en chinois à :

<http://minghui.ca/mh/articles/2006/9/24/138522.html>

Repères chronologiques

- Mai 1992 - Le Falun Gong commence à être enseigné en Chine et devient très rapidement «Ecole de qigong la plus pratiquée.»
- Mars 1995 - A Paris, l'Ambassade de Chine invite Mr Li Hongzhi, Maître de qigong, qui présente le Falun Gong pour la première fois en France.
- 1996 - Zhuan Falun (le livre clé du Falun Gong) devient best-seller en Chine.
- Le Falun Gong commence à se pratiquer dans plusieurs pays du monde
- 1998 - En Chine, le nombre d'élèves du Falun Gong approche les 70 millions, selon une enquête officielle menée par le gouvernement chinois.
- Juil. 1999 - Jiang Zemin (l'ex-président), jaloux de la popularité du Falun Gong, lance le début de la répression : Arrestations arbitraires, déportations et emprisonnements de dizaines de milliers de personnes. Diffamation du Falun Gong à travers toute la Chine et à l'étranger.
- 2001 - Le "clan Jiang Zemin" met en scène de prétendus « suicides de pratiquants » : les immolations Place Tiananmen.
- Une enquête révèle l'imposture - Lien de la vidéo "Tragédie ou supercherie" : <http://www.fgmtv.net/french.htm>
- de 2002 à 2006 - De nombreux témoignages venant de Chine attestent des tortures physiques et psychologiques systématiques infligées aux pratiquants de Falun Gong, pour les faire renoncer à la pratique.
- 08 mars 06 - Révélations d'un journaliste chinois, sur l'existence d'un camp d'extermination secret à proximité de l'hôpital de Sujiatun. 6000 pratiquants du Falun Gong y seraient détenus et serviraient de banque d'organe pour un trafic.
- 17 mars 06 - Un 2ème témoin, ex-épouse d'un chirurgien, confirme ces atrocités. Son ex-mari était responsable du prélèvements des cornées.
- 31 mars 06 - Un 3ème témoin, un médecin militaire chinois, indique selon des documents officiels, qu'il y a 36 camps de concentration secrets semblable à celui de Sujiatun.
- 04 avril 06 - L'Association Falun Gong (Falun Dafa) et le site Internet Minghui.org fondent la « Coalition pour enquêter sur la persécution du Falun Gong en Chine » (CIPFG)
- 21 mai 06 - M. Mc Millan Scott, Vice président du Parlement européen fait un voyage en Chine pour enquêter et rencontre deux pratiquants de Falun Gong.
- 06 juil. 06 - Les canadiens David Kilgour, ancien Secrétaire d'Etat et David Matas, avocat des droits de l'homme publient un rapport confirmant les prélèvements d'organes sur les pratiquants de Falun Gong encore vivants.
- 08 sept.06 - Une résolution du parlement européen condamne la persécution des pratiquants de Falun Gong et demande expressément au gouvernement chinois de « mettre fin à la détention et à la torture des pratiquants de Falun Gong et de les libérer immédiatement. » ...

L'Industrie de transplantation d'organes en Chine s'est développée en parallèle avec la persécution du Falun Gong

Selon un rapport du 10 juin 2006 par le bureau de Wuhan de l'Agence officielle Xinhua, Chen Shi, commissaire en chef de la Société de transplantations d'organes de l'Association médicale chinoise, a déclaré que la Chine avait mené un total de plus de 85 000 opérations de greffes d'organes majeurs, dont 74000 sont des greffes de rein, plus de 10 000 des greffes de foie, et plus de 400 des greffes de cœur. La Chine est devenue la seconde nation du monde pour les greffes d'organes, après les USA. Toutes les sortes de greffes d'organes pratiquées à l'étranger le sont aussi en Chine. Le niveau général de qualification chirurgicale pour les greffes d'organes en Chine est parmi le plus élevé du monde. Les nombres de greffes d'organes majeurs dépassait récemment les 10.000 par an, et rien que l'an dernier plus de 12.000

transplantations ont été accomplies en Chine.

Selon des données officielles, à peu près 18 500 greffes d'organes majeurs ont été effectuées de 1994 à 1999, alors que les 5 années suivantes de 2000 à 2005, 67 000 greffes d'organes majeurs ont été effectuées, soit une augmentation de 362%. Moins de 200 chirurgies de greffe de foie ont été faites en l'espace de neuf ans, de 1991 à 1999, mais rien qu'en l'an 2000, 254 opérations ont été effectuées. Ce nombre a grimpé en flèche à plus de 3000 en 2003, puis encore de 4.000 greffes de foie en 2005. Actuellement, plus de 500 hôpitaux en Chine participent aux transplantations d'organes, et un nombre inconnu mais important d'hôpitaux pratique les greffes de rein.

Un médecin militaire qualifié dans l'agglomération de Shenyang a révélé le 30 avril 2006 : « En fait, les greffes d'organes « clandestines » sont de loin plus nombreuses que le chiffre publié par le gouvernement. Par exemple, si le gouvernement dit qu'il y a 30 000 cas par an, alors le nombre réel est d'environ 110.000. Il y a une abondance de sources d'organes De nombreux hôpitaux sont sous la juridiction de l'armée, tout en rapportant certaines greffes au gouvernement central et au public, effectuent en fait un grand nombre de greffes d'organes en secret. »

Extrait d'une série d'articles compilant des éléments d'enquête initialement parus en chinois à :

<http://minghui.ca/mh/articles/2006/9/24/138522.html>

La Coalition pour enquêter sur la persécution du Falun Gong (CIPFG) annonce une enquête en Chine

Le 20 octobre 2006, la CIPFG a publié une annonce déclarant l'organisation d'une équipe en vue de mener une enquête publique sans entraves sur la persécution du Falun Gong en Chine continentale, particulièrement sur les prélèvements d'organes des pratiquants du Falun Gong encore vivants, de visiter les membres de l'équipe d'enquête, Gao Zhisheng et Li Hong et d'inviter les autorités du Parti Communiste Chinois à les libérer sans conditions.

Depuis la création de la CIPFG, des centaines d'humanitaires de toutes les couches de la société ont rejoint la CIPFG. Ils sont disposés à se rendre en Chine pour mener une enquête indépendante complète. Disposant d'autant de bonnes volontés, nous projetons d'organiser des équipes secondaires de différents continents pour enquêter en Chine, c-à-d. une équipe d'enquête d'Australie, une équipe d'enquête d'Asie, une équipe d'enquête de l'Europe, et une équipe d'enquête de l'Amérique du nord.

Chaque équipe d'enquête secondaire sera composée d'une trentaine de membres parmi lesquels des députés (actuels et anciens), des sénateurs, des avocats, des journalistes, des VIP et de médecins. Tout comme M. David Kilgour et M. David Matas, tous les membres sont des bénévoles et ils mèneront une enquête indépendante volontaire et sans rémunération.

Chaque équipe secondaire décidera de la durée de son enquête en Chine. Généralement, ce sera d'une semaine à un mois. La priorité de l'enquête inclut les camps de travaux forcés, les prisons, les hôpitaux, et tous les établissements de détentions appropriés en Chine continentale

Nous espérons sincèrement que le gouvernement chinois tiendra sa promesse à la communauté internationale et nous aidera dans notre enquête publique et sans restriction.

Nous tiendrons informés les médias et nos gouvernements sur le progrès de nos demandes de visa et des rapports d'enquête sur place de nos équipes secondaires. Nous espérons sincèrement que la communauté internationale prêter attention à l'enquête et la soutiendra .

La CIPFG - Le 20 octobre 2006

L'Art témoigne de l'horreur et montre l'espoir

Une exposition internationale présentée pour la première fois en France à Ceyrat

Pour la première fois en France une exposition d'art internationale sur le thème « Authenticité Bienveillance Tolérance » a été accueillie par le Conseil municipal de la petite ville de Ceyrat, dans le massif central, à l'Espace Culture et Congrès Henri Biscarat.

Dans un style classique emprunté à la fois à l'occident et à l'orient 17 artistes et pratiquants de Falun Gong, dont 4 ont été personnellement persécutés en Chine pour leur croyance ont peint, d'après des faits vécus ou dont ils ont été personnellement témoins, l'horreur de la torture et l'attitude non violente des pratiquants dans cette situation extrême de persécution.

Dans un article présentant l'exposition, le quotidien régional La Montagne mentionne que l'exposition dépeint la véritable situation de la persécution du Falun Gong, méthode de l'Ecole de Bouddha, par le régime communiste chinois, et que tout en révélant la haine et la torture, elle délivre un grand message d'espoir et de paix.



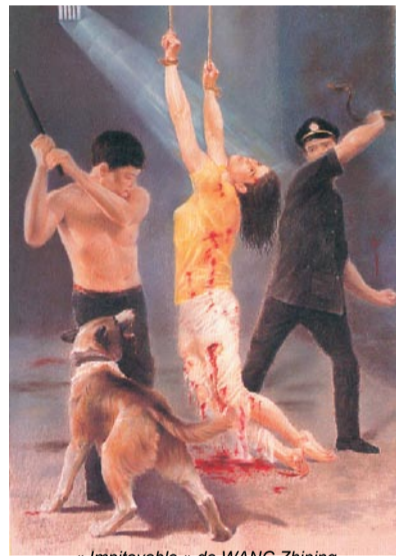
Tragédie en Chine de LI Yuan - Peinture à l'huile 117cm x 91cm

Falun Gong à travers le monde pour mettre fin à la persécution. Et enfin la dernière anticipe sur la fin de la persécution, au moment où justice sera rendue.

violence telle que l'on voit dans cette exposition pourra prévaloir sur la tyrannie. » ■

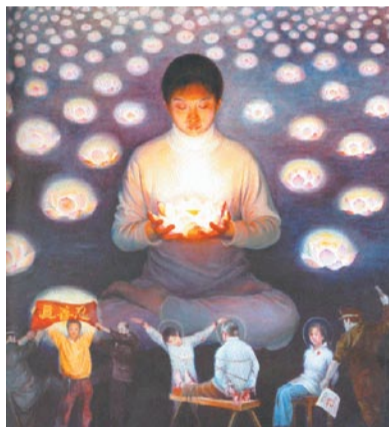
Mme Mary-Teresia Monet directrice de l'Espace Culture et Congrès Henri Biscarat et diplômée d'un Institut d'art a dit après avoir visité l'exposition: « L'expression artistique de ces peintures est extraordinairement puissante » Elle a ajouté : « Tout le monde sait que le régime chinois est un régime autocratique. Ce que j'ai appris de ces peintures me met extrêmement mal à l'aise. Nous ne devrions pas pardonner la persécution infligée à une forme de croyance ou de 'cultivation' que chacun devrait respecter. Nous n'avons pas le droit de violer les autres de quelque façon que ce soit. Qu'ils soient des hommes, des femmes ou des enfants, leur corps ne doit être violé d'aucune façon. En tant que mère et grand-mère, je ne peux m'empêcher de penser à mes enfants et aux autres enfants après avoir vu cette persécution. L'histoire se répète sans cesse. Je me demande juste, si un jour les gens comprendront vraiment que nous devons sérieusement réfléchir à cette persécution, qu'elle se produise aujourd'hui ou dans l'avenir. »

Dans le livre d'or plusieurs personnes ont laissé des messages tel que : «Vous avez éveillé notre conscience. Merci beaucoup de nous avoir informés » et « Les peintures sont tellement belles. Seule une paix sans



« Impitoyable » de WANG Zhiping Pastel - 56cm x 76cm

Les œuvres présentées, réparties dans les 600 mètres carrés de l'Espace Henri Biscarat, ont guidé le public à travers une histoire en quatre parties : La première présente le Falun Gong et dépeint la glorieuse tradition de culture de l'esprit et du corps de la culture chinoise. La deuxième, la persécution brutale et cruelle que les pratiquants du Falun Gong endurent en Chine. La troisième montre les efforts altruistes des pratiquants du



« Les coeurs de lotus brillent » - CHEN Xiaoping Peinture à l'huile - 101.5cm x 100.5cm

Si vous aussi, souhaitez aider à trouver un lieu d'exposition, veuillez contacter :

**Le comité
aux Expositions d'Art**

06 10 44 09 54

06 79 81 30 52

www.falunart.org



«J'ai aussi vu des communes et villes voisines changer leurs décisions sous la pression.»

Discours de M. Alain BROCHET Maire de Ceyrat

«Quand M. Sirvins (un pratiquant local) est venu me voir, j'ai découvert que nous avions beaucoup de choses en commun. J'ai vu que ce jeune homme était dévoué à ce qu'il essayait de faire, ce qui a immédiatement retenu mon attention. Notre ville de Ceyrat est une ville hospitalière et nous donnons asile à ceux qui sont persécutés. Je suis heureux d'accueillir à Ceyrat une telle exposition.

Aujourd'hui ce que vous défendez est aussi ce que nous préservons : la liberté, tous les gens du monde entier devraient jouir de la liberté d'expression. Malheureusement il est dommage que ce ne soit pas le cas.

J'ai immédiatement accepté l'idée quand M. Sirvins est venu me voir, car nous avons le même espoir. Nous savons tous que le régime du Parti communiste chinois (PCC) n'est pas démocratique. Mais en fait, nous ne savons pratiquement rien de ce qui se passe là bas.

En outre suite à cela quand une autre personne a suggéré que notre ville de Ceyrat participe au sauvetage d'une personne emprisonnée pour sa liberté de conscience dans une prison chinoise, tous nos conseillers municipaux se sont réunis et ont adopté cette proposition en signe de soutien. Nous allons donc faire tout ce qui est en notre pouvoir pour la faire libérer par la persuasion et la compassion.

Comme nous nous y attendions, après que nous ayons pris cette décision, le représentant du gouvernement de la République française nous a demandé de renoncer à cette décision. La raison est que notre autorité locale au niveau municipal n'a pas un tel privilège, d'autre part cette décision pourrait affecter la relation entre la France et la Chine.

Après cela mes collègues de la municipalité et moi-même avons soumis cette décision au vote du Conseil Municipal, une fois de plus, et cette proposition a été adoptée à l'unanimité. Je sais que je risque d'être démis de ma fonction par le représentant comme cela a été le cas pendant le gouvernement de Vichy en 1940-1944. En attendant je suis toujours le maire et mes collègues continuent aussi à travailler en tant que Conseillers municipaux et député maire de la ville de Ceyrat. Afin de soutenir ce prisonnier de conscience nous avons encore une fois pris une mesure désobéissante. J'ai aussi vu des communes et villes voisines changer leurs décisions sous la pression.

Je pense qu'il pourrait y avoir un grand changement grâce à une si minuscule victoire, une à une, et un minuscule effort l'un après l'autre pour la liberté. C'est cet effort qui nous donne de l'espoir, chacun aura droit à la liberté de pensée et à la liberté d'expression dans le futur.»

«Même aujourd'hui, beaucoup de gens continuent à me demander pourquoi je n'ai pas écrit une "déclaration de garantie" [disant qu'on a des remords d'avoir pratiqué le Falun Gong et qu'on ne le pratiquera plus]. De cette façon, j'aurais pu être relâché plus tôt. Je leur ai dit qu'étant en détention, même si mon corps était enfermé, mon esprit était libre. Si j'avais écrit quelque chose trahissant mon âme, peut-être mon corps serait libre, mais mon esprit serait dès lors enchaîné. Ce que je veux c'est une liberté véritable, intégrale, parce que je suis innocent.»

Un homme pratiquant le Falun Gong, à sa sortie de prison après sept mois de détention .

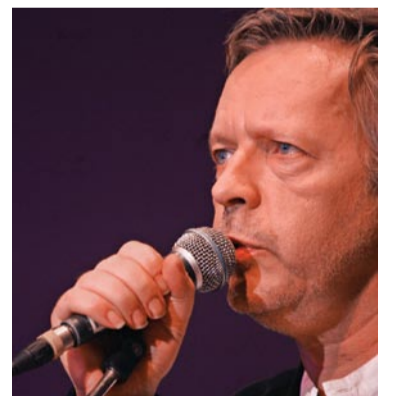


«Si je meurs ce sera en résultat de leurs mauvais traitements et de la torture. Mais même s'il n'y a qu'un faible espoir qu'ils puissent revenir à la bonté, vous devez tout faire pour les y aider, y compris ceux qui ont directement participé à me persécuter»

Dernières volontés de Wang Jinguo, professeur d'art, mort de lésions internes suite à 200 jours de torture dans une prison chinoise.



Peinture, dessin et broderie réalisés par des pratiquants de Falun Dafa illégalement détenus dans des camps de travaux forcés.



Renaud, offre son soutien

Très touché en apprenant la persécution lors d'une activité sur l'Esplanade du Trocadéro, le célèbre chanteur, est allé sans un mot signer la pétition, puis il a dit aux personnes présentes :

« Je vous soutiens, je demanderais aux gens autour de moi d'aider à arrêter cette terrible persécution. » ajoutant « si cela peut vous aider vous pouvez publier ma photo. »

Comment j'ai commencé à pratiquer Falun Dafa

Par un homme d'affaires italien

A l'époque je travaillais trop, fumais trop, et mangeais trop et me trompais moi-même... J'ai changé. Apparemment je suis le même homme, mais ma vision des gens, des problèmes, de la politique, de la religion est maintenant différente. Ma femme a remarqué que je n'étais plus l'homme intolérant et dur que j'étais jusque là...

Je suis un pratiquant de Falun Dafa d'Italie. J'ai 57 ans et suis ingénieur civil retraité.

En 1990 j'étais en Chine en tant que responsable de la partie italienne d'une entreprise en participation entre des sociétés italienne, allemande et chinoise pour la construction d'une grosse aciérie, située à 20 km à l'est de Tianjin et 120 km à l'est de Pékin.

Au travail, les relations avec mes homologues Chinois étaient frustrantes. Ils souriaient d'une manière que je trouvais provocante et, plutôt que de résoudre les problèmes, s'affairaient en cherchant la plupart du temps des coupables. Il m'a fallu du temps pour réaliser que je ne pouvais pas leur dire quoi faire mais devais plutôt trouver un moyen de les laisser trouver la solution par eux mêmes. Ce faisant, j'observais autour de moi, tentant de comprendre les chinois et leurs coutumes. J'ai découvert qu'après tout, ils n'étaient pas de mauvaises personnes et de plus, leur nourriture était délicieuse ! Beaucoup de choses étaient encore très étranges pour moi, que par exemple hommes et femmes se réunissent dans les parcs tôt le matin pour différentes sortes d'entraînement. Des gens dansaient le tango et la valse, faisaient de l'aérobic, des arts martiaux et quelques exercices lents appelés qigong. Avec stupéfaction je voyais souvent des gens âgés s'étirer d'une façon que j'aurais difficilement réussi à imiter même à vingt ans.

Et puis un tournant s'est produit un soir après le travail. Je me reposais sur un banc dans le petit jardin juste à côté de mon hôtel. C'était l'heure du dîner et il n'y avait presque personne dehors. Dans le crépuscule j'ai vu apparaître un vieil homme, grand, maigre, avec un manteau de soldat d'au moins trois tailles trop grand. Ses cheveux étaient



Rencontres et échanges avec des pratiquants chinois

blancs, et il me tournait le dos. J'ai réalisé en un instant qu'il marchait à reculons dans ma direction, se déplaçant d'un pas régulier le long d'un chemin qui serpentait dans le jardin. J'ai pensé : "Le clochard doit être saoul à mort !" Alors qu'il passait près de moi, pendant un moment, j'ai saisi son regard et... quelle surprise ! Il était vif, brillant, des yeux jeunes. Je restais sans voix. Le vieil homme m'a souri, probablement amusé par mon expression, et a continué à marcher à reculons. C'est à ce moment précis que j'ai réalisé qu'il y avait dans la culture chinoise quelque chose d'autre, qui méritait d'être étudié et découvert en profondeur.

A l'époque je travaillais trop, fumais trop, et mangeais trop et me trompais moi-même. J'ai demandé à un de mes interprètes - Lin était son nom, un jeune homme gentil - de me trouver un guérisseur - un de ces fameux maîtres de Qigong dont tout le monde parlait - capable de m'aider à améliorer ma santé.

rer ma santé.

Quelques jours plus tard dans la soirée, moi, Lin, mon chauffeur et ma femme, elle-même chinoise, avons pris la voiture et sommes partis pour une destination inconnue. Lin et le chauffeur semblaient nerveux et soupçonneux. Ce qu'ils faisaient avec les étrangers n'était pas permis par la loi chinoise. Il faisait déjà sombre dehors et les rues étaient désertes. Après un long détour, nous sommes finalement arrivés en haut d'un escalier grossier de béton dans un appartement de deux pièces avec beaucoup de gens silencieux. Au centre de la pièce sur une chaise il y avait un jeune homme robuste avec des cheveux noirs épais, vêtu d'une sorte de vêtement d'art martial d'un magnifique jaune d'or. Il semblait vraiment jeune et je fus déçu car je m'attendais à rencontrer un vieil homme à barbe blanche. L'homme et Lin parlèrent brièvement en Chinois et il me fit gentiment signe de la tête montrant une

chaise devant lui, trois mètres plus loin. Il ferma ses yeux et je sentis immédiatement une sorte de lame de feu passer lentement de ma tête jusqu'à mon ventre. Vingt secondes peut être et ce fut tout. J'étais... perdu et même incapable de penser. Le jeune homme parla brièvement avec Lin et il me traduisit. C'était une description parfaitement juste de ma condition de santé, physique et mentale. Puis le jeune homme fit la même chose avec ma femme notant un problème dans la partie gauche de son ventre, chose qui, plus tard, s'est avérée être vraie. Ce fut tout. Chacun était silencieux. J'ai tenté de le remercier et lui demandais combien je lui devais. Personne ne répondit et le jeune homme sourit. Nous nous sentions un peu mal à l'aise. Des années plus tard, j'ai réalisé que je n'avais même pas demandé le nom du jeune homme.

J'ai oublié cet épisode presque immédiatement et en 1992, j'ai quitté la Chine. Ma vie a continué avec les hauts et bas habituels, les problèmes de travail et de famille, les maladies, et beaucoup de malheurs dus principalement à mon caractère intolérant. J'ai découvert que j'étais diabétique : mon énergie était fluctuante et j'ai du partir en retraite. Dans le même temps je continuais à étudier les arts Chinois, Feng shui, Tai chi chuan, Yi king, qigong... J'ai lu beaucoup d'histoires classiques Chinoises, de livres de médecine, de littérature et de philosophie. J'ai même commencé une sorte de méditation Taoïste, la soi-disant "méditation du sourire intérieur" et j'ai eu quelques bons résultats. Mais je n'étais toujours pas en paix avec mon propre esprit.

Un jour de septembre 1999, j'ai fait un rêve. J'étais de nouveau dans cette pièce à Tianjin et le jeune homme habillé de jaune me parlait, mais j'étais incapable de le comprendre. Je me suis réveillé un peu bouleversé, me deman-

dant ce qu'un tel rêve pouvait signifier. Quelques jours plus tard, je regardais les informations à la télévision et ai entendu quelque chose à propos du Falun Gong. FALUN GONG, FALUN GONG... Ce nom m'était inconnu et pourtant j'étais sûr de connaître chaque groupe et tous les groupes taoïstes modernes, mais je n'avais jamais entendu parler avant de Falun Gong. Je me suis précipité vers mon PC et ai cherché Falun Gong sur Internet. J'ai trouvé un site Internet et j'ai découvert plus tard que c'était le site officiel de Falun Gong. J'ai cliqué pour voir la photo du fondateur et un portrait a surgi avec l'image d'un homme apparemment dans la trentaine. Je pouvais difficilement en croire mes yeux. J'ai appelé mon épouse pour confirmation et oui, c'était le jeune homme que nous avions rencontré ce soir là à Tianjin 9 ans auparavant. C'était aussi l'homme de mon rêve.

J'étais calme et excité en même temps. Finalement j'avais eu un signe - j'ai pensé - finalement, on m'a montré le chemin que j'ai désespérément cherché pendant si longtemps. Ce devait être la prédestination. Il n'y avait aucun doute dans mon esprit c'est là que mon voyage a débuté. J'ai téléchargé les livres et les écrits de Maître Li et commencé à les lire, et peu à peu j'ai appris seul les cinq exercices lents et la méditation du Falun Gong.

J'ai changé. Apparemment je suis le même homme, mais ma vision des gens, des problèmes, de la politique, de la religion est maintenant différente. Ma femme a remarqué que je n'étais plus l'homme intolérant et dur que j'étais jusque là et elle aussi a naturellement commencé à pratiquer le Falun Gong sans la moindre incitation de ma part. ■

COMMENT AIDER



Le 18 avril 2006, les pratiquants de Falun Gong commémorent les victimes de la persécution.

Vous pouvez :

- signer une pétition :
www.falunhr.org/te/index.php?signature=1&lang=fr
www.globalrescue.net/unproj/fr/petition.jsp
- écrire à vos représentants politiques
- soutenir des associations dans leur action pour le respect des droits de l'homme en Chine
- ou tout simplement en parler autour de vous

La moindre action compte

Brève introduction au Falun Dafa

Le Falun Dafa (aussi appelé Falun Gong) est une forme de qigong traditionnel chinois (« exercices d'énergie »). Comme le tai-chi ou le yoga en Inde, le qigong est une part essentielle de la culture asiatique. Au lever du jour, tous les parcs de Chine se remplissent de personnes venant pratiquer leurs exercices.

Le Falun Dafa enseigne à atteindre l'harmonie du corps et de l'esprit en appliquant dans la vie de tous les jours les principes universels d'authenticité, de bonté et de patience. Cinq exercices lents et souples, dont un exercice de méditation, permettent de développer bien-être et énergie.

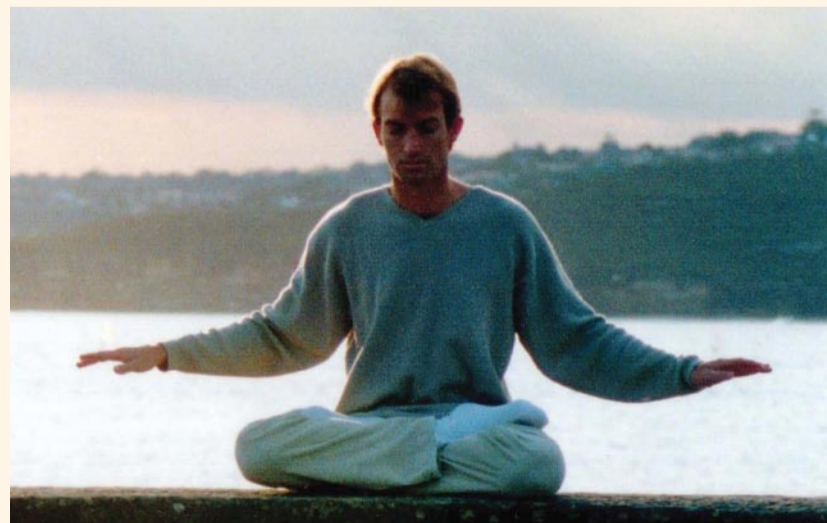
Le gouvernement chinois, voyant d'un bon oeil ses effets bénéfiques sur la santé et la moralité, a encouragé dans un premier temps la pratique. C'est l'ambassade de Chine en France elle-même qui a fait venir dès 1995 le fondateur du Falun Gong, M. Li Hongzhi à Paris pour que les Chinois expatriés puissent eux aussi profiter des bienfaits du Falun Gong.

L'efficacité de la méthode pour l'amélioration de la santé et ses principes

profonds expliquent l'immense popularité qu'il a rapidement acquise dans le monde entier. Depuis la présentation du Falun Dafa au grand public en 1992 par M. Li Hongzhi, il a attiré des dizaines de millions de gens dans plus de 40 pays. La plupart des grandes villes aux Etats-Unis, au Canada, en Australie et en Europe ont des groupes de pratique.

L'Enseignement du Falun Dafa est désintéressé : les cours sont donnés gratuitement par des bénévoles, sans inscription. On trouve l'Enseignement de la méthode dans des livres téléchargeables gratuitement sur Internet :

www.falundafa.org



Méditation assise (5ème exercice).

Pour en savoir plus

ASSOCIATION FALUN GONG FRANCE
Chez C. Gassie - 15 avenue Ambroise Rendu - Hall 4 - 75019 Paris
Pour répondre à vos questions : 01 69 79 08 56

www.infofalungong.net
www.flghrwg.net